

■ **Ebénisterie Müller S.A. en liquidation**, à Lausanne (FOSC du 12.12.2002, p. 14). Par décision du 9 octobre 2003, le président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a homologué le concordat par abandon d'actifs du 23 janvier 2003 intervenu entre la société en liquidation et ses créanciers. La raison sociale devient: **Ebénisterie Müller S.A. en liquidation concordataire**. Locca Gianfranco n'est plus liquidateur; sa signature est radiée. Nouveau liquidateur avec signature individuelle: Chaignat Jean-Claude, de Charmoille, à Froideville.
Journal no 12121 du 17.12.2003
(02046358 / CH-550.0.074.312-0)